

POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE BALAGNE

\*\*\*\*\*

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est une phase essentielle qui permet de rendre compte de la gestion de la collectivité et de débattre de ses perspectives à court et moyen long terme.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l'information des conseillers dans un objectif plus global d'amélioration de la transparence financière.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants et les EPCI de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de 3 500 habitants, les départements, les régions et les métropoles, le rapport de présentation du DOB comporte en plus une présentation de la structure et de l'évolution à la fois des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au Préfet et aux présidents des EPCI membres ; Mais aussi faire l'objet d'une mise à disposition du public au siège du PETER et doit faire l'objet d'une mise en ligne car la collectivité dispose d'un site internet (décret n°2016-834 du 23 juin 2016), notamment sur le site internet du PETER.

Accusé de réception en préfecture

02B-200066611-20220303-2022-007-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022

Affichage : 08/03/2022



Le présent rapport devra donc permettre à chacun des élus du PETER de disposer d'une base de discussion pour la détermination des principales orientations budgétaires qui préfigureront au sein du budget primitif 2021. Il doit donc donner lieu à un débat. A l'issue de la présentation et des échanges, le rapport sera soumis au vote du Conseil Syndical.

## **CONTEXTE GÉNÉRAL**

### **1 - CONTEXTE ECONOMIQUE**

#### **Les éléments de contexte économique et financier au niveau national**

Un rebond de l'économie française en 2021 et 2022 après la crise sanitaire

Freinée jusqu'au début du printemps par les contraintes sanitaires, l'économie française s'est bien redressée par la suite. Le PIB a ainsi progressé de 3 % au 3ème trimestre 2021, après 1,3% au 2ème trimestre 2021 et après avoir stagné au premier. Les enquêtes de conjoncture restent bonnes mais paraissent avoir touché un point haut au début de l'été. L'industrie manufacturière, qui avait bénéficié jusqu'ici de la reprise de l'économie mondiale, est bridée par les contraintes d'approvisionnement pour certains composants et le prix des matières premières associé. La résurgence épidémique au cœur de l'été a aussi un peu pesé sur certaines activités de services. Selon les estimations de l'Insee, l'activité était encore inférieure de 0,9% en septembre à celle du 4ème trimestre 2019, mais le niveau d'avant crise a été retrouvé fin 2021. En moyenne sur l'année 2021, le PIB a progressé de 6,3% selon les projections de la Banque de France. Puis il pourrait atteindre 3,7 % en 2022 et 1,9 % en 2023

Depuis la levée des restrictions en mai-juin, l'activité a redémarré fortement. Les achats se sont accrus dans tous les secteurs : l'habillement, l'équipement de la maison, etc. La consommation des ménages a augmenté de 10 % suite au déconfinement, l'envie de consommer est permise car les revenus des Français ont été préservés. Grâce aux mesures de soutien (chômage partiel, aides ciblées, etc.), leur pouvoir d'achat a enregistré une légère hausse, de 0,4 point en 2020. L'Insee estime l'augmentation à 1,8 % sur l'ensemble de l'année 2021.

De ce fait, après avoir grimpé à des niveaux record pendant les confinements, le taux d'épargne devrait redescendre, autour de 15 % du revenu disponible brut. La consommation resterait soutenue et devrait dépasser de 1 % son niveau d'avant crise à la fin de l'année, tout comme l'investissement des entreprises.

Depuis le début de la pandémie, l'industrie a fait preuve d'une belle résistance. Toutefois, l'économie à la fin de 2021 ne sera pas la même qu'à fin 2019. Certains secteurs devraient rester durablement pénalisés par la baisse de la demande : l'aéronautique, le transport aérien, l'hébergement par exemple. Tandis que d'autres, tels que l'agriculture ou la construction, ne devraient garder à terme que peu de séquelles de cette crise.

Mais au-delà, cette crise sanitaire, couplée avec l'urgence écologique, vient progressivement accélérer le changement de modèle économique, avec l'importance du développement des énergies renouvelables, de l'innovation dans le secteur de la santé, des changements de modes de production et de consommation et plus largement du développement de l'économie sociale et solidaire, etc. Ces évolutions devront nécessairement trouver leur traduction en indicateurs économiques plus pertinents.

### **Le plan FRANCE RELANCE**

En septembre 2020, le Gouvernement a présenté « France Relance », son plan pour l'économie doté de 100 milliards d'euros, dont 30 milliards pour la transition énergétique, 34 pour la compétitivité des entreprises et 36 pour la cohésion sociale et territoriale.

En mai 2021, le Gouvernement a précisé, dans cette enveloppe, le soutien aux collectivités locales pour 10,5 milliards d'euros.

### **Le PETR**

Le PETR du Pays de Balagne a la forme d'un syndicat mixte fermé composé exclusivement d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Ses ressources sont constituées de la contribution de ses membres et des subventions de l'Union européenne, de l'État, de la Collectivité de Corse et des communes.

La mission première du PETR étant une mission d'ingénierie, les dépenses de personnel et d'études constituent une grande partie des dépenses de fonctionnement. La question est donc bien de maîtriser les dépenses et éviter les retards du paiement des subventions afin d'éviter les problèmes de trésorerie et les déficits de clôture d'exercice budgétaire.

Pour autant, il ne faut pas passer à côté des politiques publiques nationales favorisant les programmes conduits par les PETR (CRTE, programmes européens transfrontaliers et appels à projets).

## **BUDGET GÉNÉRAL – ORIENTATIONS 2022**

L'exercice 2022 doit intégrer la montée en charge des missions de la Collectivité (concernant la gestion et l'animation du Contrat de Relance et de Transition Écologique et du Contrat d'Objectif territorial) tout en maintenant des dépenses globales de fonctionnement dans une fourchette contenue.

Ainsi, le budget pour l'exercice 2022 devra traduire les actions suivantes qui se voient confirmées ou renforcées :

- Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de Balagne
- Élaboration et animation du CRTE
- Conduite du Contrat de Transition Écologique (CTE)

- Élaboration du contrat d'objectif territorial avec l'ADEME de 4 ans, basé sur les deux référentiels des programmes Climat-Air-Energie et Économie Circulaire.
- Poursuite du programme européen Leader 2014-2020, et réflexion sur le prochain programme 2021-2027
- Engagement et signature du projet de coopération avec territoires corse Leader 2014-2020
- Engagement du lot n°2 « recueil de la mémoire des habitants » concernant l'étude d'inventaire et de géo-référencement des ouvrages en pierre sèche.
- Engagement du projet de réalisation d'un cadastre solaire sur le territoire de Balagne
- Perfectionnement des données du Système d'Information Géographique du pays de Balagne
- Conduite de l'étude de faisabilité Nave Nostrum relative à la mise en place d'une navette Maritime sur la façade ouest de la corse
- Aménagement de la voie verte de Balagne
- Ré-édition du cahier de recommandation architecturales et paysagères du pays de Balagne
- Fin des travaux d'implantation des bornes de recharge de véhicules électriques
- Réalisation d'une étude relative au cadastre solaire de Balagne
- Réalisation d'une étude sur les jardins de Balagne
- Réalisation d'une étude préalable au label « Paysages culturel UNESCO »
- Création d'un nouveau site internet

### **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Pour 2022 les dépenses sont estimées à environ 491 K€. Elles sont en baisse par rapport au BP 2021 (-136 k€) car en 2021, le PETR avait engagé beaucoup plus de projets.

#### 1 - Charges à caractère général

Elles sont proposées à hauteur de 19 K€ + 272 K€ de conduite de projets soit 311 K€, en baisse par rapport au BP 2021. Cette estimation tient compte de tous les projets qui ont été programmés en 2021, ceux qui ne sont pas terminés seront poursuivis en 2022, et notamment la programmation de 4 ateliers à l'attention de la population résidente (avec les modules suivants : pierre sèche, permaculture, enduits et plantes) et la coopération dans le cadre du programme Leader.

#### 2 – Charges de personnel

Pour 2022, elles sont évaluées à 149 k€. En effet, le PETR prévoit le financement de 3 postes avec une mise à disposition d'un agent à hauteur de 0,2 EPT et la rémunération d'un stagiaire en master. La prévision de rémunération des agents titulaires devrait augmenter du fait de la revalorisation nationale des agents de catégorie C.

#### 3 – Autres charges de gestion courante

Elles sont évaluées à 18 k€ et restes identiques au budget 2021.

#### 4 – Opérations d'ordre

Ce compte enregistre la dotation aux amortissements liée aux immobilisations antérieures et au programme 2022. 43 k€ sont inscrits.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### 1 - Dotations

Les concours financiers sont reconduits pour 356 k€.

### 2 - Participation des 2 Communautés de Communes

La participation en fonctionnement des 2 Communautés de Communes s'élève à 40 000 € par EPCI membre soit 80 000 € pour les 2 collectivités. Elle reste identique par rapport à la participation de 2022. Il y a une réelle volonté de la structure à stabiliser les participations des communautés des communes en section de fonctionnement.

### 3 - Report exercice 2021

Le résultat 2021 reporté à la section de fonctionnement est bénéficiaire à une enveloppe 54 857.71 € sur l'exercice 2021. Précédemment, il s'élevait à - 40 915.70 €.

Le résultat de l'exercice est redevenu à un solde positif. Cela s'explique par le versement de l'ensemble des subventions concernant l'animation et le fonctionnement du GAL Balagne pour les années allant de 2016 à 2021 qui étaient en retard.

Globalement, les recettes sont estimées à 491 518,62 € en diminution 135 k€ par rapport au BP 2021

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022

- Réalisation de la voie verte, tranche n°1 entre Bodri et Sainte Restitude : 551 598 €
  - Demande de subvention DSIL ou REACTEU : 397 174 €
- Refonte site internet du Pays de Balagne : 10 000 €
  - Subvention Etat : 6 666,64 €
- Eudes complémentaires voie verte raccordement des 2 agglomérations : 30 000 €
- Fin des travaux de raccordement des IRVE à la société SEEHC : 123 369.35 €
  - Fin des travaux de l'aire de covoiturage de la commune de Galeria : 11 591.80 €
    - Subvention DSIL : 6 515,88 €
    - Subvention DETR : 4 572,60 €

Nous devons nous attacher à préserver une capacité d'autofinancement de la section d'investissement afin d'accomplir les programmes structurants en phase de concrétisation ou de réalisation, tout en remboursant l'emprunt d'un montant de 100 000 € avant son échéance soit avant le mois de

septembre 2022. Pour cela la recherche de financements doit accompagner de façon systématique la conception de projets.

Les encaissements échelonnés des subventions au gré de l'avancement des projets devraient permettre de maintenir l'équilibre budgétaire entre les dépenses et les recettes de la section d'investissement.

### L'ÉPARGNE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement	145 456,99 €	264 369,41 €	180 552,52 €	254 494,80 €	172 641,97 €	196 682,54 €	143 790,07 €	344 122,59 €
Dépenses de fonctionnement	177 778,99 €	213 088,40 €	154 549,92 €	195 398,54 €	238 999,42 €	204 225,88 €	199 270,04 €	248 349,18 €
Epargne de gestion	- 32 322,00 €	51 281,01 €	26 002,60 €	59 096,26 €	- 66 357,45 €	- 7 543,34 €	- 55 479,97 €	95 773,41 €
Remboursement du capital de la dette								100 000 €

### STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

**Le PETR du pays de Balagne est très peu endetté. Un seul emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole pour :**

Montant initial emprunté 200 000 € Année 2019 ; Durée 3 ans

Taux d'intérêt fixe 1,20 %

Consommation au 31/12/2021 : 100 000 € (anticipation versement en 2021 : 100 000 €)

Le remboursement du solde de l'emprunt aura lieu avant le mois de septembre 2022 pour un montant de 100 000 €. Il s'agit du seul emprunt que la collectivité a souscrit. Il n'y a eu aucun autre recours à l'emprunt depuis la création de la structure.

### ÉVOLUTIONS DES DÉPENSES & RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET GENERAL DU PETR PAYS DE BALAGNE		
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	Variation DRF
2013	181 083,65 €	
2014	177 778,99 €	-1,82 %
2015	213 088,40 €	19,86 %
2016	154 549,92 €	- 27,47 %
2017	195 398,54 €	26,43 %

2018	238 999,42 €	22,31 %
2019	204 225,88 €	- 14,55 %
2020	199 270,04 €	- 2,43 %
2021	248 349,18 €	24,63 %

## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET GENERAL DU PETR PAYS DE BALAGNE		
	Total des recettes réelles de fonctionnement	Variation RRF
2013	105 126,03 €	
2014	145 456,99 €	38,36 %
2015	264 369,41 €	81,75 %
2016	180 552,52 €	- 31,70 %
2017	254 494,80 €	40,95 %
2018	172 641,97 €	- 32,16 %
2019	196 682,54 €	13,93 %
2020	143 790,07 €	- 26,89 %
2021	344 122,59 €	139,32 %

## LES DÉPENSES DE PERSONNEL

### 1 - Mesures générales :

- Gel du point d'indice de la Fonction publique valeur de l'indice 100 : 56,2323 € valeur inchangée depuis le 1er février 2017
- Les charges patronales seraient stables.

### 2 – Mesures catégorielles :

Revalorisation de la grille indiciaire des agents de catégorie C au 1<sup>er</sup> janvier 2022

### 3 – Effectifs :

Les effectifs pourvus du PETR du pays de Balagne au 1<sup>er</sup> janvier 2022, s'élèvent à 3 agents comme suit :

Catégorie	Agents titulaires		Contractuels		Total
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
A			1		1

B			1		1
C	1				1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

Détail :

- **Programme européen Leader** : 1 poste de Chargé de Développement Territorial (agent fonction publique)
- **Contrat de Transition Écologique** : 1 poste de Chargé de Mission CTE (agent contractuel)
- **Contrat de Relance et de Transition Écologique** : 1 poste de Chef de projet CRTE (agent contractuel)

La Communauté de Communes de l'Ile-Rousse Balagne a détaché un agent, une journée par semaine pour travailler sur le SCOT de Balagne. Ce qui représente 0,2 EPT (Équivalent Temps Plein).

Pas de besoins saisonniers. En 2022, emploi d'un stagiaire en Master.

#### 4 – Temps de travail :

Une année est constituée de 52 semaines auxquelles sont retirées :

- 104 jours de repos hebdomadaire
- 8 jours de jours fériés (moyenne annuelle)
- 25 jours de congés annuels

La durée quotidienne est de 7 h soit 35 heures hebdomadaire. La durée effective du travail est de 1 607 heures annuelles. Les aménagements de l'organisation du temps de travail ne donnent pas lieu à des jours RTT.

#### 5 – Evolution prévisionnelles des effectifs du personnel

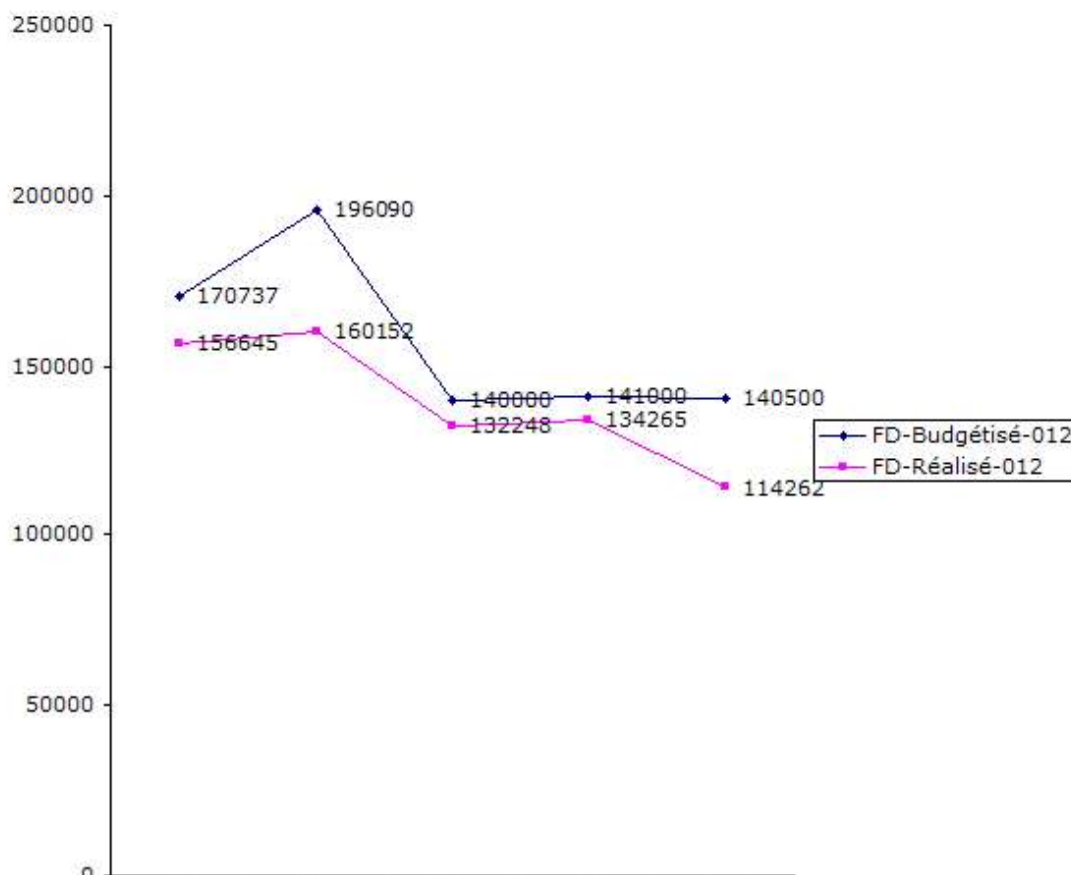
La masse salariale est restreinte au maximum. Seul 3 agents assurent le fonctionnement. Il n'est pas prévu d'augmentation de la masse salariale en 2022.

#### 6 – Evolution de la masse salariale

	<b>Charges de personnel</b>	<b>Variation charges de personnel</b>	<b>Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement</b>
CA 2013	116 835,76 €		64,52 %
CA 2014	111 640,93 €	-4,45 %	62,80 %
CA 2015	114 322,81 €	2,40 %	53,65 %
CA 2016	125 028,50 €	9,36 %	80,90 %
CA 2017	156 644,81 €	25,29 %	80,17 %



CA 2018	160 152,18 €	2,24 %	67,01 %
CA 2019	132 248,31 €	- 17,42 %	64,76 %
CA 2020	134 264,50 €	1,52 %	67,38 %
CA 2021	114 262,23 €	14,90 %	46,01 %



	2017	2018	2019	2020	2021
FD-Budgétisé-012	170736,67	196090	140000	141000	140500
FD-Réalisé-012	156644,81	160152,18	132248,31	134264,5	114262,23